

TIRAGE 4^{ème} TOUR

MATCHS PRÉVUS LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

F.C. LEVES (D1) U.S.M. MONTARGIS F. (R2)

AV. ST. AMAND LONGPRE (D1) SARAN F.C. (N3)

S.C. MALESHERBOIS FOOTBALL (R2) S.M.O.C. ST. JEAN BRAYE (R2)

J3S AMILLY (R2) ST. PRYVE ST HILAIRE F.C. (N2)

A.C. AMBOISIEN AMBOISE (R3) F.C. DROUAIS DREUX (R1)

F.C. ST. JEAN LE BLANC (R1) A.S. CONTRES (R2)

A.S. CHOUZY-ONZAIN (R3) U.S. DAMPIERRE EN BURLY (R3)

U.S. MER (R3) U.S. CHATEAUNEUF S/LOIRE (R1)

R. LA RICHE TOURS (D1) C'CHARTRES FOOTBALL (N3)









TIRAGE 4^{èME} TOUR

MATCHS PRÉVUS LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

C. DEPORT ESPAGNOL ORLEANS (R3) BLOIS F. 41 (N2)

VINEUIL SP. (R1) C.J.F FLEURY LES AUBRAIS (R1)

LE RICHELAIS FOOT (R3) 4.S. DES PORTUGAIS BOURGES (R2)

U.S. MONTGIVRAY (D1) S.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE (R1)

U.S. MONNAIE (R1) S.O. ROMORANTIN (N3)

U.S. ARGENTON LE PECHEREAU (R3) U.S. LE POINCONNET (R3)

E.S. TROUY (R2) AVOINE OLYMPIQUE CHINON CINAIS (R1)









BOURGES F.C. (N2) VIERZON F. C. (N3)

A.S. LUYNES (D2) U.S. YZEURES PREUILLY (R3)

SAINT ETIENNE DE CHIGNY F.C. (D3) O. PORTUGAIS MEHUN S/YEVRE (R2)

ACP TOURS (R2) F. C. DE MONTLOUIS (N2)

"[...] dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant. [...] Jusqu'au 6ème tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant."

Les clubs peuvent avancer la rencontre au samedi 27 septembre 2025 par Footclubs.











